

# OLIVIER TWIST

PAR CHARLES DICKENS

— S'il y a des témoins ? demanda M. Fang.  
— Non, monsieur le magistrat, » répondit l'agent de police.  
M. Fang garda le silence pendant quelques minutes ; puis, se tournant vers M. Brownlow, dit d'une voix courtoise :  
« Veuillez-vous, ouï ou non, formuler votre plainte contre ce garçon ? Vous avez prêté serment ; si maintenant vous refusez de donner des preuves, je vous punirai pour manque de respect à la magistrature ; je vous punirai, nom de... »  
Nom de qui, ou de quoi, on l'ignore ; car le greffier et le geôlier tressaillèrent fort en terre un gros livre à simple effet du hasard, pour empêcher qu'on n'entendît la fin de la phrase.  
Malgré bien des interruptions et des

insultes de la part de M. Fang, M. Brownlow essaya de raconter le fait ; il fit observer que, dans le cas où le magistrat regarderait Olivier non comme voleur, mais comme complice de voleurs, il le traiterait avec autant de douceur que la justice le permettrait.  
« D'ailleurs cet enfant est blessé, dit-il en terminant ; et je crains bien, ajouta-t-il avec force en regardant Olivier, je crains réellement qu'il ne soit tout à fait malade. »  
Oh ! sans doute ; cela va sans dire, dit M. Fang d'un ton railleur.  
— Allons, petit vagabond, pas de malices avec moi ; elles ne prendraient pas. Ton nom ?  
Olivier essaya de répondre, mais la voix lui manqua ; il était pâle comme la mort, et il lui semblait que la salle tournait autour de lui.  
« Ton nom, petit valet ? dit M. Fang d'une voix de tonnerre. Officier ! quel est son nom ? »  
Ces paroles s'adressaient à un gros bonhomme à gilet rayé, qui se tenait près de la barre ; il se pencha vers Olivier et répéta la question ; mais voyant que l'enfant était hors d'état de répondre et sentant que ce silence ne ferait qu'exaspérer le magistrat et rendre la sentence plus sévère, il répondit au hasard :  
« Il dit qu'il s'appelle Tom White, monsieur le magistrat. »  
— Il refuse de parler, n'est-ce pas ? dit

Fang ; très bien, très bien. Où demeure-t-il ?  
— Où il peut, monsieur le magistrat, répondit encore l'officier de police, comme s'il transmettait la réponse d'Olivier.  
— A-t-il des parents ? demanda M. Fang.  
— Il dit qu'il les a perdus des son enfance, monsieur le magistrat, » continua l'officier de la même manière.  
L'interrogatoire en était là quand Olivier leva la tête et, jetant autour de lui des regards suppliants, demanda d'une voix éteinte un verre d'eau.  
« Sottises et grimaces que tout cela, dit M. Fang ; n'essaye pas de me prendre pour dupe. »  
— Je crois qu'il est sérieusement malade, monsieur le magistrat, objecta l'officier de police.  
— Je sais à quoi m'en tenir là-dessus, dit M. Fang.  
— Prenez garde, dit le vieux monsieur à l'agent en levant les mains instinctivement ; il va tomber.  
— Écartez-vous, officier de police, s'écria Fang avec brutalité ; qu'il tombe si cela lui plaît.  
Olivier profita de cette obligeante permission et tomba lourdement sur le plancher.  
Il était sans connaissance. Les gens de service se regardaient l'un l'autre, et pas un n'osa aller au secours de l'enfant.  
« Je savais bien qu'il jouait la comédie, dit M. Fang, comme si cet accident en était la preuve ; laissez-le à terre, il en aura bientôt assez. »

— Quelle décision avez-vous prise, monsieur ? demanda le greffier à voix basse.  
— Le condamner sommairement à trois mois de prison, répondit M. Fang ; avec travail forcé, bien entendu. Faites évacuer la salle. »  
On ouvrit déjà la porte et deux hommes se préparèrent à porter dans la cellule Olivier évanoui, quand un individu d'un certain âge, d'un extérieur convenable, quoique pauvre, à voir son habit noir un peu râpé, s'élança dans la salle et s'approcha de la barre.  
« Arrêtez ! arrêtez ! ne l'emmenez pas, s'écria le nouveau venu tout hors d'haleine ; pour l'amour de Dieu, attendez un instant ! »  
Quoique les hommes de génie qui président aux tribunaux de ce genre exercent une autorité arbitraire et immédiate sur la liberté, la réputation, le caractère et même la vie des sujets de Sa Majesté ; quoique dans cette enceinte il se passe quotidiennement des scènes à arracher des larmes aux anges, le public en excès et n'est initié à ces détails que par les journaux.  
M. Fang ne fut pas peu irrité de voir entrer quelqu'un sans permission et d'une manière si peu respectueuse.  
« Qu'est-ce ? quel est cet homme ? mettez-le à la porte, s'écria-t-il. Faites évacuer la salle. »  
— Je veux parler, disait le nouveau venu ; je ne veux pas sortir. J'ai tout vu. Je suis le libraire. Je demande à prêter serment. On ne peut pas me renvoyer. Il

tant que vous m'écoutez, monsieur Fang. Vous n'avez rien à refuser.  
Cet homme était dans son droit ; il avait l'air résolu et déterminé, et la chose devenait trop sérieuse pour être traitée légèrement.  
« Faites prêter serment à cet individu, grommela Fang de mauvaise grâce. Allons, qu'avez-vous à dire ? »  
— Voici, dit le libraire. J'ai vu trois garçons, celui qui est arrêté et deux autres, qui flânaient de l'autre côté de la rue tandis que monsieur lisait. C'est un des deux autres qui a commis le vol ; je l'ai vu de mes yeux et j'ai vu aussi l'étonnement et la stupeur de celui qui est devant vous. »  
Tout en parlant, l'honnête libraire détaillait toutes les circonstances du larcin.  
« Pourquoi ne pas être venu plus tôt ? demanda M. Fang après un moment de silence. »  
— Je n'avais personne pour garder la boutique, répondit le libraire ; tout le monde s'était mis à la poursuite du voleur ; il n'y a que cinq minutes que j'ai trouvé quelqu'un, et je suis venu tout couronné. »  
— La partie civile était en train de lire, n'est-ce pas ? demanda Fang après un autre silence.  
— Oui, répondit le témoin, le livre qu'il tient encore à la main.  
— Ah ! ah ! ce livre ? dit Fang, l'a-t-il vu ?  
— Non, pas encore, répondit le libraire en souriant.

— Je n'y ai pas songé, en effet, mon brave homme ! s'écria ingénument le vieux monsieur distrait.  
— Voilà un bel accusateur pour venir poursuivre en justice un pauvre enfant, dit Fang en faisant des efforts comiques pour avoir l'air compatissant. Je trouve, monsieur, que vous vous êtes emparé de ce livre d'une manière blâmable, pour ne pas dire plus, et il est fort heureux pour vous que le libraire ne vous poursuive pas pour ce fait ; que ceci vous serve de leçon, monsieur, ou vous tomberiez sous le coup de la loi. Je lève la condamnation prononcée contre l'enfant. Evacuez la salle.  
— Morbleu ! s'écria le vieux monsieur donnant cours à sa colère qu'il contenait depuis longtemps. Morbleu ! je veux...  
— Evacuez la salle ! cria le magistrat. Officiers de police, m'entendez-vous ? faites évacuer la salle !  
L'ordre fut exécuté, et M. Brownlow conduisit dehors, tenant son livre d'une main, sa canne de l'autre, et en proie à une colère inexplicable.  
Il gagna la cour et se calma tout à coup. Le petit Olivier était étendu sur le pavé, la chemise ouverte, les tempes baignées d'eau fraîche ; il était pâle comme la mort, et un tremblement convulsif agitait tous ses membres.  
« Pauvre enfant ! pauvre enfant ! dit M. Brownlow en se baissant vers Olivier ; qu'on aille chercher une voiture bien vite ! »

**PRIX de la BOITE : 1.50**  
Envoi franco contre mandat de 1.60 adressé à M. MAERVEN, pharmacien-Préparateur à Lille.  
LILLE (gros) F. Dupont, Droguiste, Bd de la Liberté.  
— (détail) : Gobert, rue Esquermoise ; Bateau, rue Royale ; Leclercq, Grande-Place ; Brunau, rue Nationale ; ROUBAIX : De la Barre ; rue Inkerman, Delaria, Grande-Rue.

# 5000 FR.

**DÉPOSITAIRES :**  
Armentières, pharmacie DUPON; Basileux, pharmacie DENIS; Calais, pharmacie BASTARD; place d'Armes; St-Pierre-les-Celles, ph. ARTRY; Cambrai, pharmacie BOISTEAUX; Croix, pharmacie TOUSSAINT; Denain, pharmacie BULTE; Douai, pharmacie BIANCHI; Frenes, pharmacie BRUNIER; Lens, pharmacie FABRY; Maubeuge, ph. HUART, r. de...  
et dans toutes les bonnes pharmacies

**TOUX BRONCHITE CATARHE ASTHME OPPRESSION ENROUEMENT INFLUENZA**  
Pharmacie du Docteur OZIL, 60 rue Esquermoise, Lille.  
GRAND ASSORTIMENT, QUALITÉ SUPÉRIEURE DE :  
MAS à diverses, CHRYSTAL, verres, PERRONS, SONDÉS, INJECTEURS, URINAUX, etc., à des prix exceptionnels de BON MARCHÉ.  
60

**FIDIBUS OZIL** (cônes à faire brûler) la boîte de 30 : 1 fr.  
**PYRETHRINE OZIL** (poudre à insérer) la boîte : 0 fr. 75  
Infaillibles pour détruire les punaises, PUCIERONS, COUSINS, FURINAISES, BRATTES, etc.  
Ph<sup>e</sup> du D<sup>r</sup> OZIL, (Liercée) 60 rue Esquermoise, LILLE

**POLICLINIQUE DE LILLE**  
16, rue de Pas  
CONSULTATIONS GRATUITES  
**TRIPOCA BLOCH**  
Sérum pour le traitement des maladies de la peau.

**6 CHANSONS SOCIALISTES**  
dont l'INTERNATIONALE en musique  
PRIX : Dix centimes, le cent Cinq francs  
Dépôt à la Maison du Peuple, 21, rue de Béthune, 21, LILLE

**BON GENIE**  
4, Rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 4, LILLE  
**VENTE A CRÉDIT**  
Confections pour Hommes Femmes et Enfants VÊTEMENTS SUR MESURE  
**MOBILIER**  
Les FONCTIONNAIRES, agents de Postes et Télégraphes, des Contributions, Instituteurs, Gardiens, Douaniers, Employés des Chemins de fer, etc., sont disposés du premier versement DES CONDITIONS SPÉCIALES LEUR SONT ACCORDÉES.  
Maison de Vente : S'adresser à ROUBAIX, rue du Collège, 106 et TOURCOING, rue de Gand, 24

**CONSULTATIONS GRATUITES**  
Tous les jours de 9 heures à 3 heures. Les dimanches et jours de fête, de 9 heures à 11 heures du matin.  
**Pharmacie du Docteur BOLE**  
207, Rue du Tulleul, 207 (au coin de la rue Pierre de Roubais)  
**EXPULSION GARANTIE DU VER SOLITAIRE**  
EN FACE LA SORTIE DE LA GARE  
LILLE  
**HOTEL VICTOR DEPLANCE**  
Chambres très confortables

**MAGASIN DES TROIS-HUIT**  
132, Rue Montmartre, PARIS  
CIGAROLAT, TAPIOCA, SAVON, PAPIER A CIGARETTES & MONTRES  
DES TROIS-HUIT PARTI OUVRIER  
**CLEMENT DELCLUZE**  
28, Rue de Fives, LILLE  
SE-RECIFER DES-INITIATIONS BOUILLON CIBILS

**VINS DE BORDEAUX**  
Les particuliers et les débitants désireux de recevoir des bons vins de Bordeaux doivent s'adresser au citoyen  
**A. DELCLUZE**  
Représentant de commerce  
CALAIS -- 5, Rue des Prairies, 5 -- CALAIS  
car il représente depuis nombre d'années une des meilleures et des plus anciennes maisons de Bordeaux.  
Adresse télégraphique : DELCLUZE - CALAIS

**REPEUPLEMENT DES CHASSES**  
**Louis CONCEDIEU & Co**  
Propriétaire de la Grande Lapinerie de l'Eure VIEIL-EVREUX (Eure)  
800.000 Hectares de Forêts et Parcs DANS 10 DÉPARTEMENTS  
Tous Gibiers sauvages. — Rien de la Sarthe  
6000 niches grilles pour recevoir le trop-plein des forêts  
1.000 niches grilles pour recevoir le trop-plein des forêts  
Lapins de garennes, Cerfs, Chevreuils, etc., etc.  
S'adresser à l'Administration des Forêts, 10, rue de Valenciennes, Paris

**RODINS DE PARIS**  
Grand Roman documentaire illustré par Germain BOULAIS  
Aperçu des principaux chapitres : Le viol de Manette Hochoux par l'abbé Bouteux. — A l'œuvre de Paris. — Déchaînement de Manette Hochoux. — Chez M. Poulst avocat fiscal. — La Cour d'assises. — Un résultat de robe courtoise qui amène à la fois les biens des couvents et la Caisse d'épargne d'une ville socialiste, tout en préservant aux destinées d'une grande Compagnie minière. A l'union des Communautés religieuses. — Vente des produits religieux : vin des poitrinaires, etc. — Dans le bonjour de Brigitte : les bijoux que lui donne l'abbé. — Écroulement d'un cadavre par la Supérieure des Alphonsoises de St-Armand-les-Eaux, le testament. — A l'Orphelinat des jeunes apprenties de Boulogne-sur-Seine. — La Gaule illustrée. — Vols commerciaux. — L'onguent des trois vicaires. — L'agence matrimoniale St-Joseph. — Québec-Tombolas. — Vente de charité. — Fêtes diverses. — La Bande noire. — Ben pour nuit d'amour. — Ce que l'on imprime dans un orphelinat. — La garçonnade de l'aubé. — Les drames de l'Archevêché. — La plus belle affaire de publicité de XIX<sup>e</sup> siècle. — Les ourdes. — Ce que n'a pas dit Zola. — Mariage d'une miraculeuse avec un orphelin. — L'abbé Preclere Courtille. — L'abbé et l'enfant. — A la ville d'Avray. — L'œuvre de don Bonserre, etc., etc.  
Demander les Rodins de Paris à tous nos vendeurs.  
Dépositaire pour le Nord et le Pas-de-Calais : Syndicat des marchands de journaux, 21, rue de Béthune, Lille.

**La Révoltée**  
PAR GEORGES MALDAGUE  
PREMIÈRE PARTIE  
Ne parlons plus de mourir... ma petite Jeanne, ne me faites point de peine.  
— Oh ! je serais dégoûtée de vous en faire, vous qui êtes si douce...  
Rosalie lui avait pris la main ; elle la serrait avec force.  
Et ces deux femmes, bientôt mères l'une et l'autre, mères d'un enfant sans père, se regardèrent d'un de ces regards regards qui en disent tant, qui révèlent toutes les misères d'une vie dont il faut supporter la fardance.  
Et les deux femmes, chez Jeanne, ressemblaient fréquemment, elles étaient surmontées respectivement.  
La jeune fille avait dans ses desseins de ces revirements bien compréhensibles, qui ne laissent place à aucune résolution bégueuse.

Tantôt elle se disait qu'elle préférerait pour l'enfant qui naîtrait — l'enfant du crime — la pauvreté à l'amour d'un père qu'elle lui apprendrait peut-être à maudire.  
Tantôt elle le voulait riche, assez riche pour pouvoir narguer ces crûsautés du sort qui l'avaient vaincue.  
Et à certains moments, pour elle-même, elle la désirait, cette richesse, elle le voulait, cet argent, qui est la seule vraie compensation aux vicissitudes de l'existence.  
L'argent ne fait pas le bonheur, non, certes, puisque le bonheur est un mythe, puisque nous ne pouvons espérer en ce monde qu'une tranquillité et des jouissances relatives, puisque l'esprit humain est ainsi fait que l'ambition nous a portée de notre main, nous nous détournons pour chercher mieux encore, assoiffés de changement.  
Mais combien l'argent qu'on méprise embellit l'existence.  
Combien il apaise de difficultés.  
Combien il pallie de revers, que de positions il transforme.  
Ces-là seuls savent ce qu'il vaut, qui peinent pour gagner tout juste de quoi subsister.  
Elle le savait plus que personne, Jeanne Badolle, qui, pour donner à sa sœur mourante ce dont elle avait besoin, vendait pièce à pièce le pauvre mobilier du ménage, et embla, sans ressources, abreuvée de tristesses et de dégoût, cherchant avec sa mère, un refuge à cette dernière seule devait entrer.

Aussi lui venait-il également des envies terribles de briller, de jour, cotée que cotée, de sortir à tout prix de l'ornière où, fille-mère, elle s'enfonçait plus qu'avant, ne possédant plus même l'estime de ceux qui la lui avaient toujours accordée.  
Et, dans ces moments-là, aucun moyen pour arriver au but ne lui coûterait, lui semblait-il.  
Que lui importait de devenir la maîtresse d'un Chaumel !  
Celui-là ou un autre, pourvu qu'il la fit ce qu'elle voulait être, pourvu qu'elle ne risquât plus d'entendre la hideuse misère frapper à sa porte.  
Combien de fois Jeanne devait-elle passer encore par ces alternatives si diverses ?  
Quel sentiment triompherait ?  
Elle ne le prévoyait point, se défendant tout à tour contre l'un et contre l'autre.  
Dix jours après que Rosalie avait reçu la visite d'Henri de la Roche, celui-ci s'installa avec sa femme dans le petit hôtel de l'avenue Montaigne.  
Les Labatiers restèrent dans l'appartement qu'ils occupaient depuis des années, depuis que le capitaine de frégate avait pris sa retraite, rue de Londres, près la place de l'Europe.  
Le logis était malheureusement trop petit pour y caser l'oncle Yveing, que Régine ne voulait point laisser seul à Amiens.  
Il n'y avait, non plus, rien de vacant dans la maison.

Mais on trouva, un peu plus loin, un appartement qui ferait bien son affaire.  
On pourrait le voir tous les jours, plutôt deux fois qu'une, se rendre compte de la façon dont il était soigné.  
Du reste, la vieille dame qu'avant de partir pour Biarritz on lui donnait pour gouvernante resterait désormais auprès de lui.  
Avec elle, la sécurité était complète.  
Le premier soir de Régine, en arrivant à Paris, avait été de s'occuper de son mari.  
Le médecin, ami de la famille, qui avait conseillé le séjour à Biarritz, s'était occupé du malheureux aliéné.  
Il avait pénétré dans l'hospice de Bicêtre, et il avait pu se rendre compte que l'état de Paul Yveing restait, sinon le même, puisque les crises étaient plus rares, du moins qu'il n'avait pas varié assez pour faire encore espérer une solution favorable.  
Mais ne pourrait-on le tirer de là ? demanda la jeune femme ; ne pourrions-nous le faire soigner dans un établissement particulier où l'on me permettrait de le voir ?  
— On ne vous permettrait pas plus de le voir dans un établissement particulier ; son état s'y opposerait absolument. Votre visite serait susceptible de compromettre le succès du traitement. D'un autre côté, il ne pourrait pas venir à Paris, et il y a la justice... de laquelle nous dépendons.

Ce mot de justice lui donnait toujours froid.  
— L'instruction n'est-elle pas close depuis trois mois ?... Cette affaire n'est-elle pas enterrée ?  
— L'instruction est close, l'affaire enterrée en ce sens que toute poursuite est abandonnée, le juge d'instruction se trouvant devant un coupable irresponsable... Ce coupable reste néanmoins sous sa tutelle pendant un certain laps de temps. On ne le relâchera que bien certain qu'il n'est plus un danger pour ceux qui l'entourent... c'est-à-dire lorsque revenu à une situation d'esprit tout à fait normale, il aura prouvé qu'aucune rechute n'est plus à craindre.  
— Et cela peut durer combien ? demanda tristement Mme Yveing.  
— Un laps de temps indéterminé, répondit le docteur, nul ne le sait... La guérison n'étant pas arrivée aussitôt après la première période d'excitation, il est à craindre qu'elle se fasse attendre... Les traitements dans ces maladies sont quelquefois fort longs... Mais quand ils doivent agir efficacement...  
— Mais le cas ? interrompit Régine ; ne me trompez-vous pas ? Je suis assez forte à présent pour supporter la vérité, et si vous me bercez d'un espoir qui ne devrait pas se réaliser, vous me faites beaucoup de mal.  
— Assés, mais je ne puis le faire... La vérité, la voilà ; jusqu'à présent, le cas est considéré comme curable... Espérons que l'automne prochain, l'opération

auxquels il a été soumis, ne variera point.  
— Oh ! oui, espérons-le, fit-elle, pendant que deux larmes tombaient lentement de ses yeux.  
Le médecin la regardait, touché, cherchant en vain quelque chose qui pût la consoler.  
Comme il fallait qu'elle l'eût aimé, pour simer encore le pauvre fou qui avait fait la leur.  
Le temps heureusement accomplissait son œuvre.  
L'amour s'atténuaient, l'oubli viendrait. Mais quel serait l'avenir de cette jeune femme, épouse sans mari, et ne pouvant légalement briser sa chaîne.  
Car il avait dit la vérité, toute la vérité à Régine Labatier.  
Le cas était, jusqu'à présent, considéré comme curable.  
Seulement, il pourrait se faire qu'il devint incurable.  
Rien n'affirmait une solution heureuse. Régine refoula encore sa tristesse, ne voulant pas faire de peine à ses parents dont le principal souci était de la voir tranquille.  
Elle attendrait patiemment, puisqu'il le fallait.  
Ce jour-là, sa mère lui rappela ses leçons de piano avec Mme David.  
— Boris-lui, si tu veux, que nous sommes revenus, ma chère maman, lui répondit-elle, tu as raison, je travaillerai ma pianique, cela me distraira.